

L'âge de la retraite

Autor(en): **Berends, Johanna**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **78 (1990)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'âge de la retraite

A propos des déclarations à la presse de plusieurs féministes qui se sont dites satisfaites du maintien de l'âge de l'AVS à 62 ans pour les femmes dans le projet du Conseil fédéral.

Je suis toujours étonnée quand j'entends exprimer ce genre de satisfaction de la part des femmes qui luttent pour l'égalité. Toutes ces femmes semblent oublier que la retraite à 62 ans nous a été imposée. Jamais cela n'a fait l'objet d'une revendication des associations féminines. Ne nous leurrons donc pas : on ne fait pas de cadeaux aux femmes. D'ailleurs, une obligation ne peut jamais être un privilège. C'est une contradiction en terminologie.

Dans le couple traditionnel, l'homme avait de trois à cinq ans de plus que son épouse. L'âge de la retraite a été fixé sur ce modèle traditionnel. Le mari n'avait pas envie de se retrouver seul au foyer.

Ceux qui ont fixé cette différence d'âge dans la retraite sont des « pépés » à présent. Les « mémés » n'avaient même pas eu droit au chapitre. A cela s'ajoute que l'on a trop tendance à considérer le travail en dehors du foyer pour la femme comme désagréable et pénible quand en général c'est valorisant. Tout le monde vit plus longtemps de nos jours, surtout les femmes. Il y a des cours de réinsertion au travail pour la femme dans la cinquantaine. Elle a souvent 55 ans quand elle prend un nouveau départ. A quoi bon si elle doit déjà s'arrêter de nouveau à 62 ? Vraiment pas la peine de se fatiguer ou de se réjouir. (...)

Johanna Berends, Le Bouveret

Etre féministe en Suisse

Je suis une femme anglaise de 29 ans, originaire de Londres, et vivant maintenant à Lausanne.

Depuis mon arrivée en janvier 1989, j'ai été consternée par l'absence de visibilité du féminisme dans cette partie-ci de la Suisse. Le féminisme semble plutôt caché, et au début j'ai dû faire preuve de persévérance pour le découvrir.

Je trouve cette situation très frustrante, car je viens d'un pays où les mouvements féministes semblent beaucoup plus visibles et plus écoutés.

J'aimerais vraiment rencontrer d'autres femmes ici qui sont intéressées par le féminisme (de langue anglaise si possible, car mon français n'est pas très bon, mais pas exclusivement !), cela dans le but d'échanger des idées, des sentiments, des pensées sur « être féministe en Suisse ».

S'il y a des femmes intéressées, et qui aimeraient former un groupe, je serais plus que contente d'avoir de leurs nouvelles.

Tracey Heynes

Ch. du Noirmont 3, 1004 Lausanne
Tél. (021) 24 64 02

La nostalgie du neutre

A propos d'une « grimace » parue dans le Carnet du mois de mars, stigmatisant le Parti socialiste vaudois pour une circulaire relative à la désignation de l'« homme politique » qui serait candidat au Conseil d'Etat, alors qu'une candidate était en lice. (...)

Ayant fait neuf ans de latin, j'ai toujours regretté que le français ait abandonné, à côté d'autres joyusetés, la notion de « neutre », qui existe pourtant en allemand, notamment.

La langue française en est réduite à utiliser les deux genres existants, ce qui bien évidemment impose un choix lorsqu'on se trouve en présence d'un pluriel regroupant des « objets » de genre différent.

Dans ce cas, la règle veut qu'on accorde au masculin, et je n'en suis absolument pas responsable. J'applique cette règle pour les pluriels combinés et, par analogie, pour les singuliers indéterminés. J'ai donc écrit

« homme politique », parce que le mot « homme » est le terme générique dont le français désigne l'être humain dans le langage courant. Je ne me voyais pas déclarant à la presse que les socialistes allaient désigner « un (?) être humain politique ».

D'un autre côté, si j'avais utilisé une expression féminine, l'autre candidat, masculin, aurait été fondé à estimer que j'émettais une discrimination non démocratique en sous-entendant que les jeux étaient faits et qu'on allait de toute façon désigner une femme...

Je ne suis pas complètement obtus, et si vous trouvez une expression qui désigne les deux sexes et qui ne passe pas pour un préjugé, une magouille, un sous-entendu, je suis prêt à l'utiliser en lieu et place d'homme ou femme politique.

Laurent Ballif

Secrétaire cantonal PSV, Lausanne

Et pourquoi pas « l'ella politicien-ne »... ?
(réd.)



FONDATION DE
L'HERMITAGE

Route du Signal 2
CH-1000 Lausanne 8 Bellevaux

Stèle tombale d'un boxeur,
560 à 550 av. J.-C., Athènes,
Musée de la céramique

LE CORPS ET L'ESPRIT

Trésors de la Grèce antique - Ministère grec de la culture

2 mars - 15 juillet 1990

Ouverture du mardi au dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jeudi jusqu'à 22 h.
Visites commentées le mardi à 20 h et le dimanche à 16 h.

L'association Solidarité-Femmes/Frauenhaus Fribourg

offre pour début mai ou date à convenir

un poste à mi-temps

pour le conseil auprès de femmes en détresse ainsi que pour l'administration et l'organisation de son centre d'accueil.

Nous demandons une expérience et/ou une formation dans le domaine social, en psychologie ou en pédagogie, une aptitude à travailler en équipe et une sensibilisation à la condition féminine et à la violence conjugale. Langue maternelle française, connaissance de l'allemand.

Vos offres sont à adresser à : Solidarité-Femmes, C.P. 80, 1700 Fribourg 2. Pour tous renseignements, tél. (037) 22 22 02.